

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mai 2025

---

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1376)

## AMENDEMENT

N° AE17

présenté par

M. Pahun

-----

### ARTICLE UNIQUE

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

I. – À l'alinéa 18, après les mots :

« sur le Groenland »,

insérer les mots :

« , ne tiennent pas compte de la volonté du peuple du Groenland ».

II. – Au même alinéa, substituer aux mots :

« à son pays »,

les mots :

« aux États-Unis ».

III. – Au même alinéa, substituer aux mots :

« au respect de la souveraineté des États et des peuples »,

les mots :

« notamment au respect de la souveraineté des États et au droit à l'autodétermination des peuples, et à la stabilité de l'Arctique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à préciser la nature des propos tenus par le président des États-Unis sur le Groenland. Ces propos vont à l'encontre de la souveraineté du Danemark et portent atteinte à la stabilité de l'Arctique.

Il retire la mention faite à la souveraineté des peuples car en droit international la souveraineté appartient aux seuls États. Il ajoute en revanche une référence à la volonté du « peuple du Groenland » (reprenant ici la formule de la loi danoise sur l'autonomie du Groenland de 2009), élément de son droit à l'autodétermination.